



RAPPORT D'ACTIVITÉ

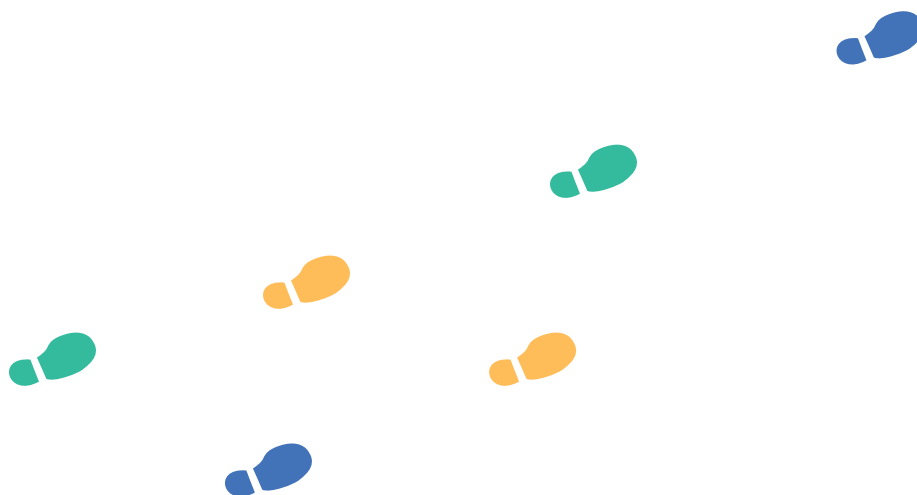
2025



Un pas de plus vers l'autonomie.

SOMMAIRE

1	Rapport moral du Président.....	3
2	Présentation de l'Association.....	4
3	Faits marquants 2025.....	5
4	Accompagnement à la levée des freins.....	6
5	Développement des compétences.....	13



RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

En 2024, je commençais ce rapport d'activité par « grâce à l'effort de chacun (Salarié.e.s et membres du CA de DM, les financeurs), Déclic Mobilité a été remis sur les bons rails ». En regardant cette année 2025, effectivement on peut le dire que **Déclic Mobilité est sur la bonne voie !**

Un indicateur que l'on peut regarder est l'emploi ; **nous étions 5 en décembre 2024 et 8 salariés en décembre 2025 !** Ce sont les deux pôles de l'Association qui se sont renforcés au cours de l'année.

Le **pôle « Accompagnements individualisés »** a recruté deux nouveaux CDD, un à temps plein, Virginie et un sur 3 mois, Henri, cela a permis d'accompagner beaucoup plus de personnes. Cependant, les besoins du territoire sont toujours très importants et malgré ces recrutements les délais d'attente s'allongent.

Au pôle **« Développement des compétences »**, le recrutement d'une personne, Camille en CDD et l'augmentation du temps de travail de nos formatrices en fin d'année en passant de 80 à 90% est venu répondre à la mise en place de nouveaux programmes auprès des **primo-arrivant.es** et de **prestations auprès de certaines SIAE** du territoire. Cela a également permis de mettre en place des **ateliers auprès des seniors** pour accompagner leur report modal afin de préserver leur autonomie dans les déplacements le plus longtemps possible.

Les seniors, toujours plus nombreux, ont besoin de développer leurs compétences mobilités pour **mieux vieillir**.

Cette année, nous avons eu donc des mouvements au niveau de l'équipe salariée dans les deux pôles ainsi qu'à la direction, avec la directrice, Laure, en congé maternité pendant quelques mois qui a été partiellement remplacée par Marianne que nous avons eu le plaisir d'accueillir. Elle a pu découvrir une super équipe qui se parle et s'écoute (selon ses propos)!

L'autre indicateur est le **nombre de personnes accompagnées** en 2025 en forte augmentation.

Les accompagnements dépassent les objectifs fixés par les financeurs (+220% de personnes accompagnées entre 2025 et 2024 en accompagnements individualisés et 10% de personnes en plus qui ont développé leurs compétences).

Je tiens d'ailleurs à **remercier fortement le Département de Loire Atlantique, Nantes Métropole, l'Etat qui font le choix de continuer à nous soutenir fortement en ces périodes de fortes contraintes budgétaires.** Merci beaucoup à eux.

A ces financements vient s'ajouter le Fonds social Européen également important.

2025, c'est la continuité, **le renforcement et c'est aussi le changement.** En mars nous avons **déménagé dans des locaux** plus grands ce qui nous a permis d'avoir plus d'espaces pour accueillir les salarié.es et les participant.es. L'équipe salariée a su faire preuve d'adaptation, continuer à améliorer les accompagnements et s'est aussi formée sur les premiers secours en santé mentale.

Le Conseil d'Administration est conscient du travail fourni par l'équipe et fera tout son possible pour continuer à **donner les moyens à l'équipe de Déclic Mobilité de bien travailler.**

Le Conseil d'Administration s'est également renforcé avec l'arrivée de Dominique Gautier en tant que trésorier ainsi que la mise en place des réunions de Bureau régulièrement.

Le **bilan de 2025 est donc très positif sur bien des aspects** et nous espérons pouvoir poursuivre sur cette dynamique.

Des questions demeurent concernant la place qu'aura Déclic Mobilité dans la mise en place de la Mobilité Solidaire par Nantes Métropole ou la création d'un 4^{ème} poste de conseiller.e mobilité en insertion. Nous espérons également que l'accompagnement auprès des seniors pourra se renforcer et se pérenniser car cela contribuera au bien vieillir de nos aînés.

Déclic Mobilité a encore prouvé cette année qu'elle pouvait s'adapter pour toujours mieux répondre aux besoins du territoire et continuera à le faire pour de nombreuses prochaines années nous l'espérons.

Christian Boumard,
Président de Déclic Mobilité

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Déclic Mobilité est un acteur majeur de la **mobilité solidaire en accompagnant chacun.e à avoir accès aux moyens de transports nécessaires pour favoriser l'insertion, l'autonomie et le bien vieillir**. Ses actions se déploient autour de 3 types de publics : **les personnes en parcours d'insertion socio-professionnelle, les primo arrivant.e.s et les seniors**.

Pour mener à bien cette mission, Déclic Mobilité a structuré ses actions en 2 pôles :

Le pôle “**Développement des compétences**”, pôle historique de l'association ayant pour but de développer les compétences des personnes accompagnées. Des **formations et ateliers sont proposés sur les différents axes du “savoir bouger”**, formation des bases de la mobilité au permis de conduire, diagnostics sur le permis B, accompagnement au changement de pratique et report modal.



Le pôle “**Accompagnement individualisé**” créé en 2019 pour porter la plateforme mobilité sur le territoire de Nantes Métropole. Il a pour mission de **proposer des accompagnements individualisés (diagnostic, évaluation, suivi, accompagnement dans des démarches, orientation vers des partenaires de mobilité)** mis en place sous la forme de parcours mobilité.

Déclic Mobilité accompagne sur l'**ensemble des mobilités du territoire avec la volonté d'ouvrir les possibles pour que les personnes accompagnées aient le choix** du ou des moyens de transport utilisé(s). L'association est dans une démarche d'amélioration continue pour proposer des accompagnements et formations au plus près des besoins du territoire.

La mobilité est un frein mais peut-être un formidable levier dans les vies et les parcours des personnes accompagnées. Déclic Mobilité développe ses actions pour redonner du pouvoir d'agir à chacun.e.

1

Le déménagement des locaux

Après 15 ans passés Quai Magellan, une nouvelle page s'ouvre au 45 Boulevard Meusnier de Querlon, permettant d'avoir plus d'espaces et des locaux plus agréables



2

Une équipe salariée qui s'agrandit

En 2025, il y a eu l'embauche de 5 personnes sur 4 postes dont 3 grâce à une augmentation de nos financements permettant la mise en place de nouveaux projets/actions sur les deux pôles

3

Des nouveaux publics accompagnés

Déclic Mobilité a diversifié les publics qui ont développé leurs compétences mobilité en accompagnant des **primo arrivant.es et des seniors**.

4

Une augmentation du nombre de personnes accompagnées

Sur les deux pôles, en particulier le pôle "Levée des freins à la mobilité" +220% et pour le pôle "Développement des compétences" +10% de personnes accompagnées

6

Une plus grande reconnaissance sur le territoire

Un nombre de sollicitations et de prescripteur.rices en augmentation, la rencontre de nouveaux partenaires, une meilleure compréhension du travail réalisé par l'association et la mise en place de prestations auprès d'un plus grand nombre de structures.

Formation PSSM

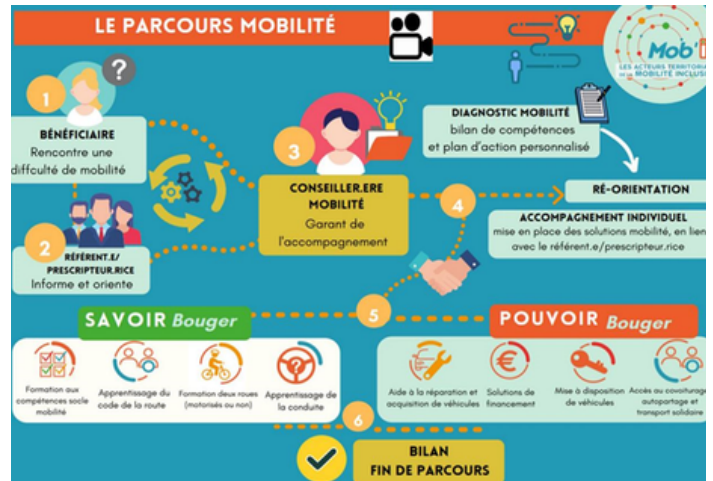
Toute l'équipe de Déclic Mobilité a suivi la formation "Premiers Secours en Santé Mentale"



LES ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUALISÉS

Depuis 2019, Déclic Mobilité porte la plateforme mobilité de Nantes Métropole en mettant en place des parcours mobilité auprès de personnes en parcours d'insertion socioprofessionnelle. Les personnes bénéficient de parcours individualisés qui répondent à leurs besoins et s'adaptent à leurs contraintes.

3 conseiller.e.s mobilité sont dédié.e.s à cette mission.



LES ÉVOLUTIONS DU PÔLE EN 2025

Cette année a été marquée par un renforcement du pôle avec :

- La création d'un **3ème poste de conseiller.e mobilité** grâce au soutien de Nantes Métropole et du Département de Loire Atlantique
- Un poste de **conseiller.e mobilité insertion en CDD** sur le dernier trimestre en raison de la sous-consommation de notre enveloppe financière en 2024
- La **forte augmentation du nombre de personnes orientées et accompagnées**
- Le **renforcement de nos actions en externe** notamment auprès des Unités Emplois
- La **généralisation des réunions d'informations d'accueil**
- Généralisation du **questionnaire d'impact** en fin de parcours



4

LES ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUALISÉS



477

personnes orientées
(311 en 2024)



462

personnes accompagnées
(208 en 2024)



265

diagnostics réalisés



3,8h en moyenne / personne

(temps administratif et de suivi compris - hors diagnostic et évaluation) avec 5 contacts en moyenne



14 réunions d'accueil

7 Info coll' Mobilités

9 Info coll' Permis B

4 Info coll' Accéder à une voiture



30 permanences dans les Unités Emploi

4 interventions extérieures (France Travail, Cariforep, évènement mobilité du Département de Loire Atlantique)

4 réunions CMI départementaux



ZOOM SUR LES PRESCRIPTEURS

18% SIAE

18% Mission Locale

15% Unité Emploi

14% PLIE

12% France Travail

4% CMS - EDS

16% Autres organismes (CADA, HUDA, AGIR, CNHR,)

LES ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUALISÉS



ZOOM SUR LES PARTICIPANT.E.S



Genre des participant.e.s

50 % de femmes
50 % d'hommes



Âge des participant.e.s

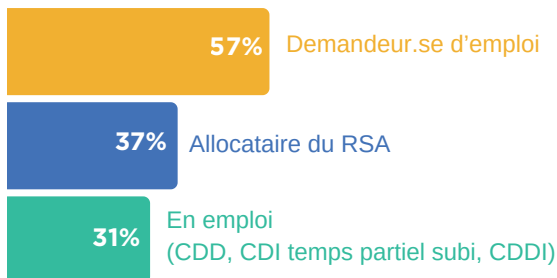
24% ayant moins de 26 ans
61% entre 26 et 45 ans
15% ayant plus de 45 ans



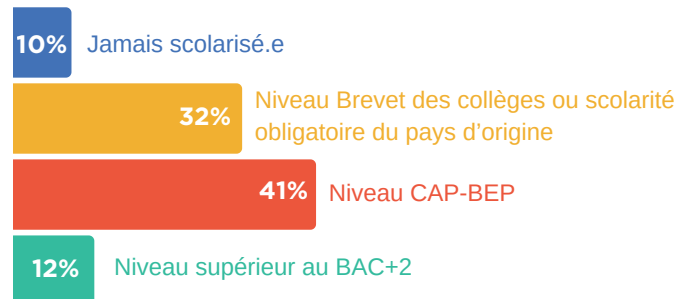
Nationalité

75% avait une nationalité étrangère

Statut des personnes accompagnées



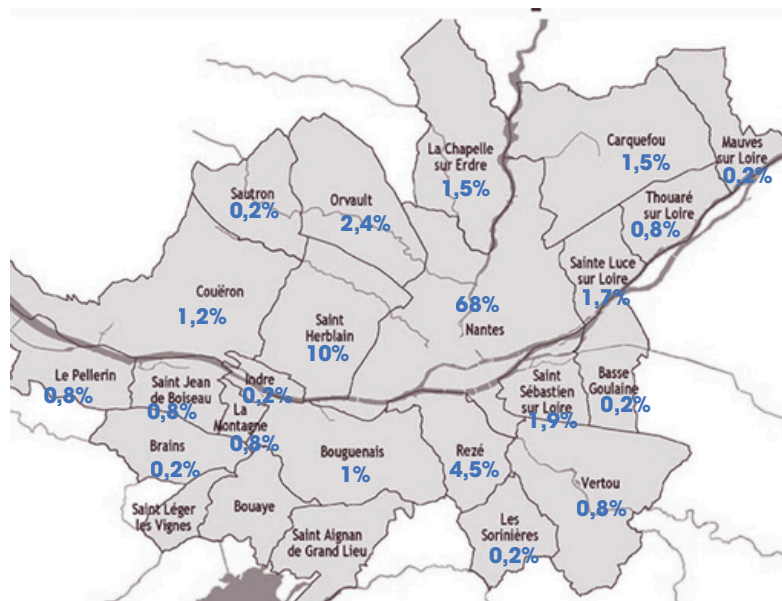
Niveau de scolarité



Lieu de Résidence

27%

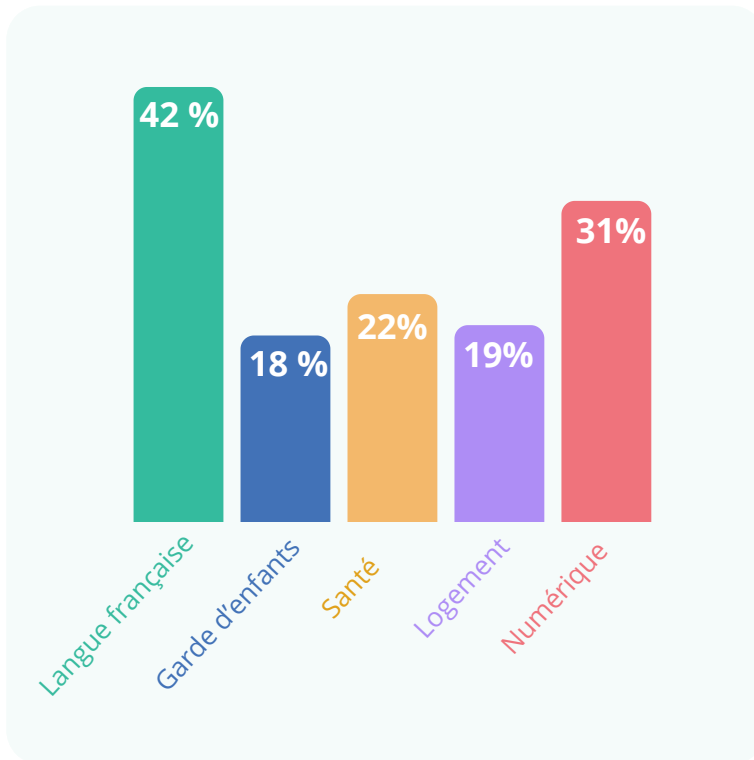
des personnes accompagnées résident dans les Quartiers prioritaires de la Ville



LES ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUALISÉS



LES FREINS



38%

des personnes cumulent plusieurs freins

En complément des freins identifiés ci-dessus, il est important de signaler que la difficulté majeure à laquelle doivent faire face les participant·e·s accompagné·e·s, est la **difficulté financière**. Celle-ci concerne la quasi-intégralité des personnes puisqu'elles sont toutes en parcours d'insertion socio-professionnelle. Cette difficulté amplifie les freins identifiés ci-dessus. Les parcours mobilité sont également souvent freinés ou impactés par le **manque d'accès** des participant·e·s aux **assistantes sociales**. Nos conseiller.e.s mobilité insertion sont régulièrement obligé·e·s d'accompagner les participant·e·s sur certaines démarches sociales pour pouvoir avancer sur les parcours (démarches liées au logement, aux impôts, aux documents d'identité, à l'apprentissage du français, à la garde d'enfants ...). L'augmentation des **délais de traitement des demandes d'asile** et des procédures d'appels limitent également nos possibilités d'accompagnement.

Nous remarquons ainsi une dégradation de la prise en charge de certaines problématiques. Cela impacte **considérablement** les parcours, en entravant la **disponibilité mentale** de ce public.

LES ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUALISÉS

LES ACCOMPAGNEMENTS : LES PRÉCONISATIONS

Le nombre de personnes accompagnées ainsi que le nombre de personnes orientées vers le dispositif ont fortement augmenté occasionnant des délais d'attente conséquents allongés à partir du 2eme semestre.

Les accompagnements portent sur les deux axes de la mobilité solidaire :

- Le “**savoir bouger**” soit le fait de pouvoir “disposer de compétences et de capacités pour se déplacer de façon autonome et durable”
- Le “**pouvoir bouger**” soit le fait de pouvoir “disposer de moyens matériels pour se déplacer”

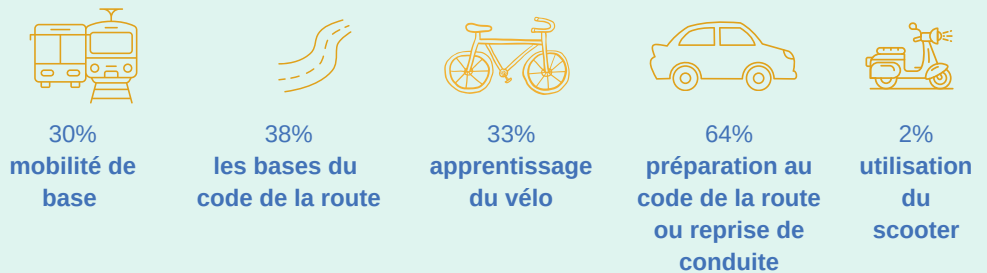


LE SAVOIR BOUGER :

97%

des personnes diagnostiquées avaient au moins une préconisation concernant le savoir bouger

Part des personnes ayant des préconisations sur le savoir bouger :

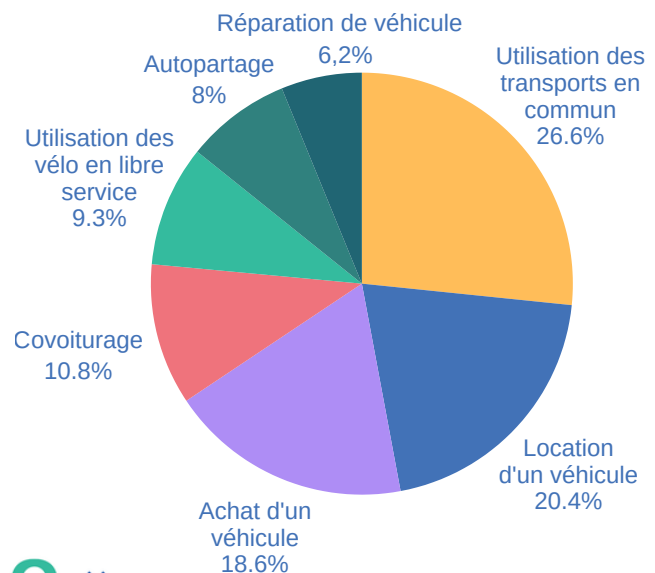


LE POUVOIR BOUGER :

54%

des personnes diagnostiquées avaient au moins une préconisation concernant le pouvoir bouger

Part des personnes ayant des préconisations sur le pouvoir bouger :



Dans 83% des diagnostics réalisés, un besoin en financement a été identifié, majoritairement pour financer les **leçons de conduite en auto-école**.

LES ACCOMPAGNEMENTS : LES SOLUTIONS MISES EN OEUVRE

des personnes accompagnées en 2025 ont **développé leurs compétences mobilité** en 2025, à travers la mise en place de plus de 439 actions relatives au savoir bouger :

52%

- 60% grâce aux actions de formation de Déclic Mobilité
- 27% concernant une inscription en auto-école, conduite ou reprise de conduite
- 14% concernant la pratique du vélo

des personnes accompagnées ont **accédé à un moyen de transport**, principalement les transports en commun - pour 75% - et 15% pour l'achat d'un véhicule. Les autres accompagnements portés sur la location de véhicules (vélo, scooter, voiture), la réparation de véhicules, le stationnement, le covoiturage, l'autopartage ou l'utilisation du vélo en libre-service

20%



56 personnes ont terminé leurs parcours

La durée moyenne du parcours est de 10 mois, avec en moyenne 7 heures d'accompagnement par personne (diagnostic, suivi, temps administratif, informations collectives,..) et en moyenne 8 contacts.



119 personnes ont abandonné le parcours

25% car ils/elles ont trouvé un emploi
4% à cause de problème de garde
10% à cause de problème de santé
60% pour une autre raison (déménagement,..)

A noter : malgré un abandon avant d'atteindre l'objectif final, la majorité des personnes ont pu développer leurs compétences ou ont été accompagnées sur l'accès à un moyen de transport.

LES ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUALISÉS

LES ACCOMPAGNEMENTS : L'IMPACT

Depuis le début de l'année 2025, chaque fois que cela est possible, Déclic Mobilité réalise un questionnaire d'impact en fin de parcours avec les participant.e.s.



- 88%** des participant.e.s pensent qu'il est plus simple de se déplacer en fin de parcours
- 85%** des participant.e.s se sentent plus à l'aise pour sortir de leur quartier
- 59%** des participant.e.s envisagent des offres d'emploi plus éloignées de leur domicile
- 65%** des participant.e.s ont débuté ou était sur le point de débiter un nouveau contrat de travail.

LES FINANCEURS DE L'ACTION 2025



Cofinancé par
l'Union européenne



DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Le pôle “**Développement des compétences**” a pour mission de développer les compétences mobilités des personnes accompagnées. L’année 2025 est marquée par l’élargissement des publics accompagnés et la mise en place de nouveaux formats.



**LE PUBLIC EN INSERTION
SOCIO-PROFESSIONNELLE**



LES PRIMO ARRIVANT.ES



LES SENIORS

En 2025, il y a une augmentation du public accompagné et surtout une forte augmentation du nombre d’heures de formation qui ont doublé. Cela se concrétise par la création d’un CDD sur 4 mois à temps plein et l’augmentation du temps de travail de nos formatrices passant de 80% à 90 % en fin d’année également.



**370 PERSONNES
ACCOMPAGNÉES**

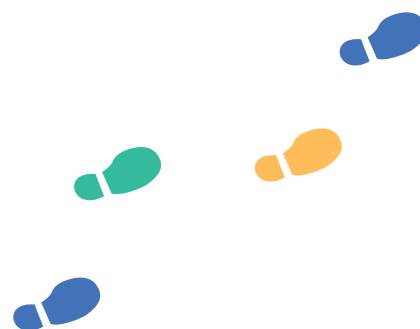


1 385 HEURES DE FORMATION

LES ÉVOLUTIONS DU PÔLE EN 2025

L’année 2025 a été marquée par :

- La mise en oeuvre du **programme IntégraMob** permettant d’accompagner les primo-arrivant.e.s
- Le recrutement d’une **3ème animatrice pédagogique**
- Des formations sur des **formats plus intensifs**
- La mise en place de **nouveaux formats dédiés à certaines structures** (ADC Propreté, Association Trajet, Retravailler dans l’Ouest)
- Mise en place de **Diagnostic Permis B** pour le GEIQ BTP
- Les **premiers ateliers auprès des seniors**
- Un **programme sur le changement de pratique** vers l’utilisation des deux-roues



DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES : LES PERSONNES EN PARCOURS D'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

Pour accompagner le public en insertion socio-professionnelle, nous mettons en place des formations (format de 20 à 30 heures) ou ateliers (format 2,5h à 7,5h) sur 4 axes :

- **“Mobilités de base” ou “mobilité socle”** (savoir se repérer sur son territoire, utiliser les transports en commun, les applications de mobilités et les services de mobilité du territoire)
- **“Culture de la route”** avec les bases du code de la route pour des personnes ayant des projets de vélo, scooter. C’est aussi une introduction au code pour les personnes visant le permis B mais avec un faible niveau de langue ou de pratique de la route en France. Ce module met également l’accent sur les comportements de sécurité et le partage de la route.
- **“Etudier le code de la route efficacement”** (vise à outiller un public peu scolarisé, en outils et méthodes efficace d’apprentissage du code de la route)
- **“Initiation à la conduite ou reprise de conduite”** avec les simulateurs voiture et scooter pour des personnes ayant des freins importants à la conduite ou ayant un permis mais ayant pas ou peu conduit en France.

Un nouveau programme de changement de pratique vers les deux roues à été mis en place en 2026 dans le cadre d’une collaboration avec l’association Retravailler dans l’Ouest.



301
personnes accompagnées

dont 236 sur des formations.

167 personnes ont suivi au moins 1 atelier



**Moyenne d’heures
d’accompagnement**

Formation : 16 heures

Ateliers : 4 heures



DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES : LES PERSONNES EN PARCOURS D'INSERTION-SOCIOPROFESSIONNELLE



986 heures de formation

Accompagnements collectifs :

Mobilités du territoire - 79h
 Culture de la Route - 257h
 Étudier le code efficacement - 210 h
 Atelier Examen blanc - 22h
 Atelier Applications numériques - 31h
 Ateliers extérieurs - 185h
 167h de formation en prestations (formations et ateliers)

Accompagnement individuel :

Conduite sur simulateur voiture - 161h
 Bilan, entretien individuel - 106h



Focus par typologie de formation

Mobilités du territoire :

27 personnes ont suivi ce parcours
 15,5 heures en moyenne par personne

Culture de la Route :

75 personnes ont suivi le parcours
 21 heures en moyenne par personne

Méthodologie au code de la route :

69 personnes ont suivi le parcours
 18,5 heures en moyenne par personne

Simulateur voiture :

32 personnes ont suivi le parcours
 5,4 heures en moyenne par personne

A noter : les personnes ont suivi plus d'heures de formations par personne qu'en 2024. Un taux de présence de 63% aux formations en moyenne (en augmentation de 10 points par rapport à l'année dernière). Lors des formations intra-structure le taux de présence est supérieur.



Une nouvelle expérimentation mise en place dans un programme Prépa Clé Avenir, rebaptisé Prépa Clé Mobil'Avenir. L'objectif ? Inciter des personnes en insertion à utiliser les deux roues (vélo, scooter, trottinette) pour que leur parcours soit plus rapide et moins coûteux.

Résultat : 12 personnes ont suivi ce programme à raison de 44heures /personne en moyenne

Un nouveau format : des Diagnostics Permis B ont aussi été mis en place pour le GEIQ BTP grâce au Réseau Mob'in Pays de La Loire qui a répondu à un appel à projet de la Fondation Roole. 8 diagnostics ont été réalisés pour évaluer la faisabilité du projet permis B et faire des préconisations.

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES : LES PERSONNES EN PARCOURS D'INSERTION-SOCIOPROFESSIONNELLE

BILAN QUANTITATIF : FOCUS SUR LES PARTICIPANT.E.S



Genre des participant.e.s

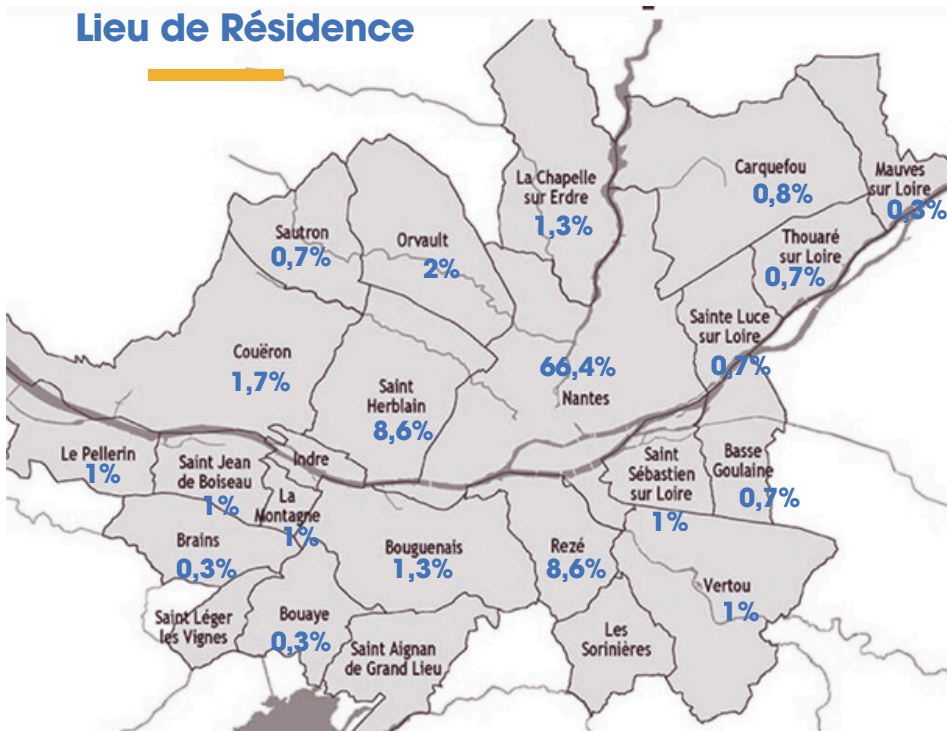
48,5% de femmes
51,5% d'hommes



Âge des participant.e.s

22% entre 16 et 25 ans
59% entre 26 et 45 ans
19% ayant plus de 45 ans

Lieu de Résidence



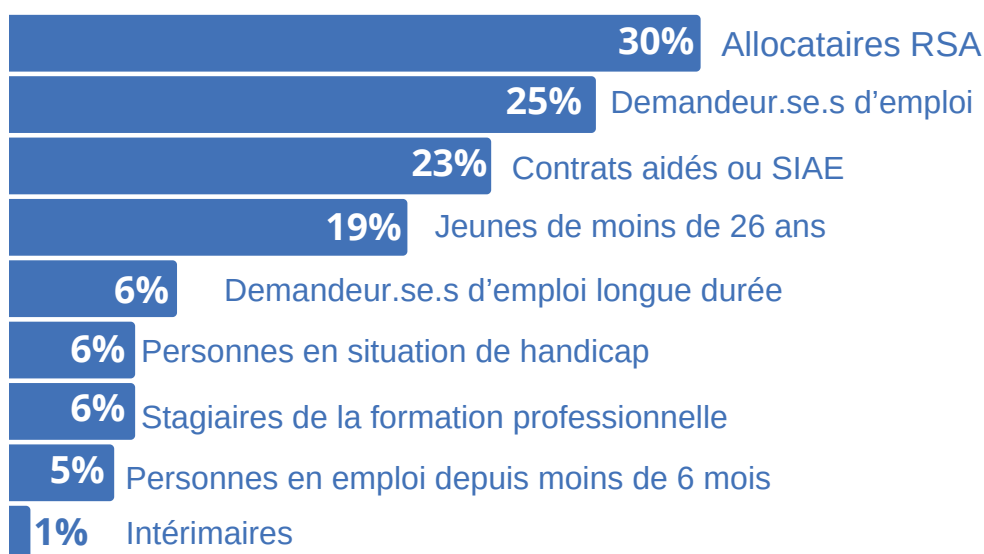
Hors Agglo : 0,4%

Dont 73 résidant.e.s en QPV soit 24 %

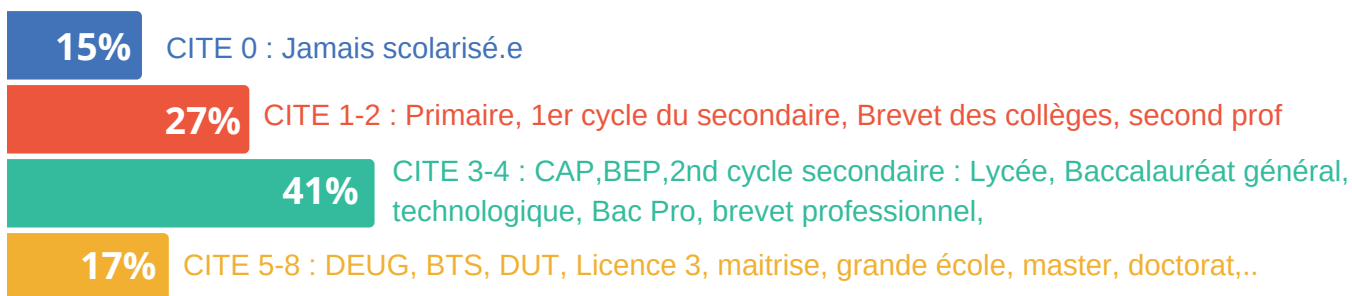
DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES : LES PERSONNES EN PARCOURS D'INSERTION-SOCIOPROFESSIONNELLE

BILAN QUANTITATIF : FOCUS SUR LES PARTICIPANT.E.S

Statut des personnes accompagnées



Niveau de scolarité



42% des publics accompagnés ne dépassent pas le niveau de scolarité obligatoire en France ou dans leur pays d'origine.

Les prescripteurs.rices (hors prestations)

30% ATDEC - 24% SIAE - 16% Unités Emploi - 14% (CADA, HUDA, Entreprise d'insertion, centre socio-culturels, organisme de formation) - 8% France Travail - 5% EDS

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES : LES PERSONNES EN PARCOURS D'INSERTION-SOCIOPROFESSIONNELLE

BILAN QUALITATIF



80% des personnes maîtrisent les compétences visées en fin de sessions de formation

Une pédagogie adaptée aux publics peu scolarisés et/ou allophones : active, tournée vers la mise en situation et l'expérimentation, s'inspirant des méthodologies FALC (Facile à lire et à comprendre) et ASL (atelier socio-linguistique)



Une attention particulière donnée aux comportements sécuritaires et au partage de la rue

Dans les différentes formations, une attention particulière est donnée à la prise de conscience des risques lors de l'utilisation de chaque moyen de transport, afin d'inciter aux conduites sécuritaires



Des formats plus intensifs

Des formats plus intensifs favorisant l'assiduité ont été mis en place et expliquent l'écart entre 2024 et 2025. En 2025, un taux de participation de 63% comparé à 52% en 2024.



Des formats intra-entreprise

Des premiers formats intra-structure pour des structures d'insertion par l'activité économique qui donnent également de meilleures conditions d'assiduité du groupe.

La problématique de la langue et la faible disponibilité des personnes les plus précaires restent les freins majeurs et compliquent l'aboutissement des parcours

LES FINANCEURS DE L'ACTION 2025



DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES : LES PRIMO ARRIVANT.E.S

En 2025, Déclic Mobilité a mis en place le programme IntégraMob' développé par Mob'in.

L'objectif du programme :



35 personnes
accompagnées



4 sessions opérées



192h de formation
60 h d'entretiens individuels



L'impact du programme :

97% des participant.es sont désormais **autonomes pour se déplacer dans** l'agglomération nantaise en transport en commun

71% des participant.es **sont autonomes pour se déplacer à l'échelle régionale** et au delà en transport en commun

100% ont pu prendre connaissance des cartes de réduction dont ils ou elles pouvaient bénéficier.

Préparation à l'ASR / Acquisition du niveau pour le permis AM

62% avaient les critères d'âge pour s'inscrire à l'ASR, 42% se sont inscrit.es à l'ASR

82% des personnes ont acquis le niveau ASR

80% ont acquis le niveau pour le permis AM

Certifications obtenues :

40% des participant.es soit 14 personnes ont obtenu l'ASR (1 seule personne ayant échoué)
2 participant.es ont obtenu leur Code de la route

Programme financé par le Département de Loire Atlantique



DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES : LES SENIORS

En 2025, Déclic Mobilité a mis en place les premiers ateliers auprès des seniors afin de pouvoir accompagner le report modal. L'objectif de ces ateliers est de maintenir l'autonomie des seniors le plus longtemps possible dans leurs déplacements, grâce à l'utilisation des transports en commun ou autres services de mobilité (car, covoiturage, autopartage,..) ainsi que le vélo.



36 personnes
accompagnées



3 Cycles d'ateliers

2 journées d'ateliers par cycle :

Découvrir les mobilités de mon territoire (2h30)

Apprendre à utiliser les applications numériques (2h30)

Les ateliers étaient couplés à des après-midis en sorties en transport en commun



Impact sur le changement de pratique :

33 % se déplacent un peu différemment

80% se sentent **plus à l'aise pour prendre les transports en commun**

23% **utilisent de nouveaux moyens de transports** (TER, bus, train, covoiturage)

23% **combinent plusieurs moyens de transports pour un déplacement** (voiture+transports en commun)

13% **prennent plus fréquemment les transports en commun**

Maîtrise des applications numériques :

78% utilisent **plus souvent les applications numériques** pour préparer leurs déplacements

100% pensent que **c'est plus simple** d'utiliser les applications numériques

90% **utilisent plus de fonctionnalités** pour les applications



Un pas de plus vers l'autonomie.

Nos réseaux :



WWW.DECLICMOBILITE.FR

45-47 Boulevard Meusnier de Querlon
44000 Nantes



Pôle Accompagnement à la levée des freins :

Conseil@declicmobilite.fr ou 02 40 59 89 12

Pôle Développement des Compétences :

Formation@declicmobilite.fr ou 02 51 83 07 43